

## Groupe d'Action Locale Causse Cévennes

### Compte-rendu de la consultation écrite du Comité de Programmation du 7 au 29 juillet 2016

<b>OBJET</b>	Les membres du comité de programmation du GAL Causse Cévennes sont consultés sur deux éléments : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La révision de la grille de sélection des projets</li> <li>• La modification du DOMO (document de mise en œuvre) Il est proposé d'apporter des modifications à la partie 2- Sélection des projets et plus spécifiquement au paragraphe 2-2 Modalités de dépôt des demandes : soumission en continu/appels à projets.</li> </ul>
<b>CONTEXTE</b>	A l'issue du Comité de Programmation du 30 juin, il a été décidé de retravailler sur la grille de sélection afin de rendre l'outil plus optimal. Une nouvelle version est soumise par consultation écrite, afin que la nouvelle grille puisse être utilisée lors des prochains Comités Technique et de Programmation.  Concernant la modification du DOMO portant sur les appels à projet : des appels à projet étant prévus début 2017, il était nécessaire de procéder à une consultation écrite, le prochain Comité de Programmation ayant lieu en mars 2017.
<b>DATES</b>	Du 7 au 29 juillet 2016
<b>DESTINATAIRES</b>	La consultation écrite a été envoyée le 7 juillet par mail aux membres titulaires et suppléants du Comité de Programmation.
<b>QUORUM</b>	17 membres sur 31 ont répondu, soit 9 privés et 8 publics

#### Membres du Comité de Programmation ayant répondu à la consultation :

##### Collège Privé (9 réponses sur 16 membres titulaires)

Marcel SAVAJOL (UPIL MEDEF)

Sandrine CENDRIER (Habitats Durables en Cévennes)

Georges LE BRIS (GE Cévennes)

Claudie MARTIN (OT CGDT)

Laurent CONORT (CFDT)

Laura LEOTOING (Sur le Chemin de Stevenson)

Caroline BISOTTO (Trait d'Union)

Maurice BOURBON (AVEC)

Stéphanie SCHIRMER (Cévennes Ecotourisme)

##### Collège Public (8 réponses sur 15 membres titulaires)

Jean-Pierre ALLIER (CC des Cévennes au Mont Lozère)

Christian HUGUET (CC Florac sud Lozère)

André BARET (CC Vallée de la Jonte)

Sophie PANTEL (Conseil Départemental)

Michèle MANOA (Conseil Départemental)

Camille LECAT (CC des Cévennes au Mont Lozère)

Alain CHMIEL (CC Gorges du Tarn)

Alain ARGILIER (CC Florac sud Lozère)

## DECISIONS

### DECISION 1 : Modification de la grille de sélection

Pas de remarques du Comité de Programmation.

La nouvelle grille de sélection est approuvée à l'unanimité par les membres ayant participé au vote.

### DECISION 2 : Modification du DOMO

L'objectif est de permettre la réalisation d'appels à projets sur toutes les fiches actions, en fonction des besoins qui apparaissent. Aussi la modification sera la suivante : Les appels à projets pourront être organisés sur toutes les opérations de toutes les fiches actions.

La modification du Document de Mise en Oeuvre concernant le rajout de la mention « soumission en continu/appels à projets » dans toutes les fiches-action est approuvée à l'unanimité par les membres ayant participé au vote.

Sophie PANTEL  
Présidente de l'Association Territoriale  
Causse Cévennes



Michèle MANOA  
Président du GAL Causse Cévennes

